

# CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY INTERCLUBS REGLEMENT PARTICULIER 2018-2019

*Validé le 11 septembre 2018*

---

## **1 Préambule**

L'AGACECA organise un Championnat de Matchplay Interclubs 2018-2019 Ce championnat est qualificatif pour les Finales Régionales des Championnats de Matchplay du Golf d'Entreprise de la Ligue Régionale de Golf PACA

## **2 Organisation du championnat**

### **2.1 Responsable de l'organisation**

Le responsable est **Serge Le GALL**, assisté de **Jean Louis COSTANZO**.

Il a pour mission :

- de veiller au respect du règlement
- de fournir au Secrétariat de l'AGACECA la liste des départs pour diffusion sur le site
- de veiller à l'organisation de chaque journée
- de valider et consolider les résultats avant de les transmettre au secrétariat de l'AGACECA.

### **2.2 Condition de participation**

Toute association participant à ce championnat doit être en conformité avec les règlements de la Ligue PACA et, en particulier, l'association doit être affiliée à la Fédération Française de Golf. Chaque Association ne peut engager qu'une seule équipe avec au moins un salarié de l'entreprise.

### **2.3 Inscription au Championnat**

Il sera tenu compte de l'ordre d'arrivée (date de réception) des inscriptions, pour la constitution des divisions et des poules.

La priorité sera donnée aux équipes ayant participé au championnat de match-play saison 2017-2018.

En cas de place vacante, l'inscription d'une nouvelle équipe se fera en D2.

### **2.4 Capitaine d'équipe**

Pour chaque journée, un capitaine d'équipe devra être désigné par chaque club participant. Ce capitaine devra s'assurer du bon respect des "règlements" et de "l'étiquette". C'est lui qui, en cas de litige, traitera celui-ci avec le joueur concerné et le comité d'organisation.

## **3 Phases**

### **3.1 Phase préliminaire**

Le championnat de MATCHPLAY interclubs est limité à la participation de 16 équipes maximum (une équipe par entreprise) versées dans 2 divisions.

La phase préliminaire se déroule en 5 journées.

La division 1 et la division 2 comportent chacune 8 équipes réparties en 2 poules de 4 équipes. Elles sont issues du classement déterminé lors de la saison 2016-2017 (rang 1 à 8 et 9 à 16).

La répartition des équipes à l'intérieur des poules est déterminée par tirage au sort pour la durée de la compétition. Seules les deux premières équipes des 2 divisions sont définies au préalable et sont têtes de série par poule.

Lors des trois premières journées les équipes versées dans chaque poule de chaque division se rencontrent.

Journées	Division 1		Division 2	
	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Journée 1	1 contre 4	1 contre 4	1 contre 4	1 contre 4
	2 contre 3	2 contre 3	2 contre 3	2 contre 3
Journée 2	1 contre 3	1 contre 3	1 contre 3	1 contre 3
	2 contre 4	2 contre 4	2 contre 4	2 contre 4
Journée 3	1 contre 2	1 contre 2	1 contre 2	1 contre 2
	3 contre 4	3 contre 4	3 contre 4	3 contre 4

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée, le classement par poule et par division détermine les rencontres de la quatrième et cinquième journée.

Journées	Division 1		Division 2	
	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
Journée 4	1 <sup>er</sup> poule A contre 2 <sup>ème</sup> poule B		1 <sup>er</sup> poule C contre 2 <sup>ème</sup> poule D	
	2 <sup>ème</sup> poule A contre 1 <sup>er</sup> poule B		2 <sup>ème</sup> poule C contre 1 <sup>er</sup> poule D	
	3 <sup>ème</sup> poule A contre 4 <sup>ème</sup> poule B		3 <sup>ème</sup> poule C contre 4 <sup>ème</sup> poule D	
	4 <sup>ème</sup> poule A contre 3 <sup>ème</sup> poule B		4 <sup>ème</sup> poule C contre 3 <sup>ème</sup> poule D	
Journée 5	1 <sup>er</sup> poule A contre 1 <sup>er</sup> poule B		1 <sup>er</sup> poule C contre 1 <sup>er</sup> poule D	
	2 <sup>ème</sup> poule A contre 2 <sup>ème</sup> poule B		2 <sup>ème</sup> poule C contre 2 <sup>ème</sup> poule D	
	3 <sup>ème</sup> poule A contre 3 <sup>ème</sup> poule B		3 <sup>ème</sup> poule C contre 3 <sup>ème</sup> poule D	
	4 <sup>ème</sup> poule A contre 4 <sup>ème</sup> poule B		4 <sup>ème</sup> poule C contre 4 <sup>ème</sup> poule D	

\*Cas particulier à 14 équipes inscrites

Si le nombre d'équipes inscrites pour le championnat MPIC est de 14, la division 1 reste à 8 équipes réparties en deux poules (voir fonctionnement ci-dessus).

La division 2 est à poule unique de 6 équipes. Toutes les équipes se rencontrent sur les 5 journées.

### 31.1 Classement

A l'issue des 5 journées, un classement par division est arrêté (Il est tenu compte des points acquis lors des 3 premières journées pour le classement final). Les équipes classées premières de la division 1 et de la division 2 reçoivent un trophée qui est remis en jeu chaque année.

Pour :

- les équipes classées 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de la division 1 descendront en division 2 la saison suivante,

- les équipes classées 1ère et 2ème de la division 2 monteront en division 1 la saison suivante.

### **31.2 Départage**

Lors de la cinquième journée, une épreuve « complémentaire » de départage sera organisée entre les 2 premières équipes de chaque poule des divisions 1 et 2. Cette épreuve comptera en cas d'égalité parfaite, si nécessaire, (en cas d'égalité de points, parties gagnées, victoire entre les deux équipes...) pour départager les deux premières équipes de chaque division.

### **31.3 Epreuve de départage**

L'épreuve de départage s'effectuera sur un par 3 désigné par l'organisateur.  
Tous les joueurs des 4 premières équipes de D1 et D2 sont concernés. La distance de la balle au trou de chaque joueur sera inscrite. Elle pourra compter pour le départage des 2 premières équipes de D1 et D2 en cas d'égalité de points... (voir paragraphe 3.1.2).

## **3.2 Qualification pour la phase finale**

Les équipes classées premières de la division 1 et de la division 2 participeront à la finale du championnat de Matchplay Interclubs 2018-2019 du Golf d'Entreprise de la Ligue Régionale de Golf PACA contre les équipes classées premières de la division 1 et de la division 2 de Provence- Alpes.

**La Commission Sportive de l'AGACECA se réserve le droit de sanctionner une équipe qui refuserait de se déplacer pour jouer les finales de la Ligue PACA.**

## **4 Règlement du Championnat**

### **4.1 Règlement général et règles locales**

LE REGLEMENT DES COMPETITIONS ET REGLES LOCALES AGACECA – FFGolf 2018 s'appliquent à cette compétition. Le document est consultable sur le site [agaceca.fr](http://agaceca.fr).

### **4.2 Règlement particulier du Championnat**

#### **4.2.1 Constitution des équipes**

- joueurs membres de l'AS dont un salarié minimum,
- Index maxi : **35,4** avec écrêtage à **24,4** pour les rencontres,
- Chaque association ne peut engager qu'une seule équipe de 4 joueurs membres de l'AS avec la présence d'un salarié minimum.
- Il est interdit de doubler simple et double.

#### **4.2.2 La formule de jeu**

Match entre deux équipes se jouant en matchplay:

- Deux simples en net,
- Un double en 4 balles meilleure balle.

Repères jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes.

#### **4.2.3 Détermination des coups reçus**

Selon le Vademecum de la FFGolf, Camp 1 contre Camp 2, H handicap de jeu : H inférieur ou égal à 35,4 avec écrêtage à 24,4 pour les rencontres. Il n'est pas tenu compte du slope du parcours.

En simple : Coups reçus = 3/4 de la différence de H1- H2

En double : Coups reçus = 3/4 différence H1-H2, H1-H3, H1-H4 (H1= index le plus petit)

Ex :

Equipe	Index du joueur	Différence	Coups reçus
Camp 1	8	0	0
	15	7	5
Camp 2	13	5	4
	24	16	12

#### 4.2.4 Ordre de jeu des simples

Les adversaires se rencontreront dans l'ordre des handicaps.

#### 4.2.5 Résultats et Classement

- Le résultat du match (double + simples) entre les deux équipes est déterminé par le nombre de parties gagnées (G), squares (SQ) ou perdues (P),
- Le nombre de points par match (double + simples) est déterminé par le nombre de parties gagnées (**2pts**), squares (**1pt**), perdues (**0pt**) et forfait (**-1pt**),
  - Le match est gagné si : 3 parties gagnées (6pts), 2 parties gagnées+ une perdue (4pts) ou une égalité (5pts), une gagnée +2 égalités (4pts).
  - Il y a égalité si : 3 parties à égalité (3pts), une partie gagnée+ une partie perdue+ une égalité (3pts).
  - Le match est perdu si : 3 parties perdues (0pt), une partie gagnée+ 2 perdues (2 pts), 2 égalités+ une perdue (2pts).
  - Remarque : Les équipes sont composées de 4 joueurs. lors d'une journée. Toute équipe incomplète sera sanctionnée de -1 point par joueur forfait.
 

Ainsi :

    - ♦ l'équipe présentant un joueur forfait aura -1pt,
    - ♦ l'équipe présentant deux joueurs forfaits aura -2pts,
    - ♦ l'équipe présentant trois joueurs forfaits aura -3pts,
    - ♦ l'équipe présentant quatre joueurs forfaits aura -4pts,
    - ♦ si l'équipe qui fait forfait est pénalisée, l'équipe adverse ne marque pas de point car le match n'est pas joué.
    - ♦ Seules, les parties jouées sont comptabilisées .
    - ♦ Le nombre de points est calculé en fonction du nombre de parties réellement joué.
    - ♦ Le ratio entre le total de points et les parties jouées déterminera le rang des équipes. L'équipe ayant ratio le plus élevé, l'emportera.

EXEMPLE : 2 équipes ont jouée 9 parties :

Equipe 1: 6 gagnées, 1 square, 2 perdues, 1 forfait dans le double : total 12 pts , ratio 1,33 (12/9)

Equipe2 : 6 gagnées, 1 square, 2 perdues , pas de forfait : total 13 pts, ratio 1,44 (13/9).

L'équipe 2 gagne avec un ratio de 1.44 (même nombre de parties que l'équipe 1) et l'équipe 1 est pénalisée par son forfait.

#### 4.2.6 Jeu lent :

Dans le cadre du jeu lent, des contrôles seront effectués sur le parcours.

Toute équipe ayant plus d'un trou de retard sera dans l'obligation de combler immédiatement son retard en ne jouant pas le trou suivant.

Le résultat final ne tiendra compte que des trous réellement joués.

#### 4.2.7 Forfaits

En cas de forfait, l'organisateur doit en être informé dans les meilleurs délais.

Aucun changement ne pourra être fait, quel que soit la raison, de la propre initiative de l'AS en s'adressant, en particulier, directement au Golf.

Au deuxième forfait d'équipe, la commission sportive se réunira dans l'année pour statuer des sanctions à appliquer vis à vis de l'association.

Un joueur n'ayant pas pris son départ et **n'ayant pas prévenu** sera suspendu pour le tour suivant. **Si récidive**, il sera suspendu pour les journées restantes du championnat match-play et la commission sportive statuera sur son adhésion à l'AGACECA.

Une équipe qui aura été forfait lors de la dernière journée de championnat (ou de l'avant dernière si elle est exempte la dernière, cas de 14 équipes) pourrait en être exclue l'année suivante. La commission sportive se réserve le droit de statuer en fonction de circonstances avancées et avérées.